



Réunion du conseil d'administration du 14 mars 2022, Ouverture de séance à 18h00

- Point sur les adhérents :
A ce jour, 37 adhérents ont renouvelé leur cotisation et Roger Rongeron est maintenu comme membre d'honneur des GALFOS.
- Point sur les randonnées :
Il reste deux dates encore non réservées en novembre.
- Point sur le séjour à Remoulins (Baux de Provence et Pont du Gard) :
23 personnes sont inscrites pour cette activité et les infos séjour sont à jour sur le site lesgalfos.fr
Un covoiturage est mis en place.
Annulation de participation d'Alain BOURDOUR, ce dernier ne souhaite pas être remboursé de l'acompte de 80€. Après vote, cette somme sera répartie pour les personnes ayant des chambres d'hôtel plus cher par obligation (Single).
Le montant du séjour varie entre 230€ et 270€ en tout compris hors covoiturage suivant le niveau de confort et de l'occupation des chambres.
- Point sur Pentecôte à Cosne d'Allier :
Le flyer de réservation est en cours d'élaboration, il manque encore quelques informations pour votre séjour. Mireille et Martine règlent les derniers détails et l'invitation devrait vous parvenir vers le 1^{er} avril pour une inscription avant le 15 avril.
- Point sur Ceilloux :
Jeanine et Gilles doivent prendre contact avec le restaurant de Ceilloux pour savoir s'il est possible de faire livrer en traiteur le repas plutôt que de passer par le traiteur LECLERC de la pardieu. Ce dernier sera quand même champêtre et pris dans la grange et le barnum aux Villes à CEILLOUX chez Jeanine et Gilles.
- Comptes bancaires :
Le montant de frais mensuels est très élevé à La banque Postale. Un premier contact a été pris avec le CIC de Cournon et dans quelques jours avec le Crédit Mutuel. Les propositions seront étudiées et le changement devrait intervenir début septembre.
- Site internet :
Daniel a bien avancé sur le projet de refonte du site internet en changeant de fournisseur d'accès.
Pour permettre d'avoir une lisibilité sur internet, c'est-à-dire être visible sur les moteurs de recherche et bénéficier de nouveaux outils (Stockage plus important, verrouillage de certaines rubriques comme la galerie pour les membres uniquement, blog, sondage et inscription pour les activités, etc.), nous avons décidé par vote de faire évoluer notre offre internet. Cette dernière nous coûtera 72€ pour les 12 prochains mois puis 90€. Cette dépense supplémentaire sera compensée par le changement de notre banque et des économies sur nos autres frais de gestion. Il sera mis également à profit les connaissances de chacun pour bénéficier des prix intéressants pour tous les produits que nous achetons au cours de l'année pour nos activités (Vin, légumes et autres fournitures)
- Prochaine réunion du CA début mai 2022, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions quelques jours avant afin de compléter l'ordre du jour.

Fin de séance à 20h30

Patrick Lodetti
Président de l'association